



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 octobre 2019

Annonce de la fermeture du site Michelin de La Roche-sur-Yon

L'annonce, le 10 octobre 2019, par la direction du groupe Michelin de son intention de fermer le site de La Roche-sur-Yon qui emploie 619 personnes constitue un choc économique, social et humain.

Face aux conséquences de cette décision, l'État veillera à ce que le groupe Michelin respecte toutes les obligations légales et réglementaires qui s'imposent à lui.

En premier lieu, l'État sera particulièrement attentif à la manière dont sera élaboré le plan de sauvegarde de l'emploi, à la qualité de la concertation avec les organisations représentatives du personnel et à l'effectivité des offres de reclassement interne et externe au groupe Michelin.

En second lieu, l'État s'assurera que le groupe Michelin respecte ses obligations en matière de revitalisation du territoire et quant au devenir du site de La Roche-sur-Yon.

Dès la semaine prochaine, le préfet de la Vendée réunira, sur l'ensemble de ces sujets, la direction du groupe Michelin et l'ensemble des acteurs locaux concernés par cette situation.

